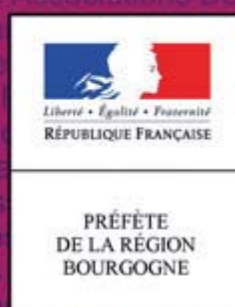


# Connaissance de la **V**ie **a**ssociative en BOURGOGNE

Emploi, profils, bénévoles, dirigeants,  
ressources, besoins...

Etude réalisée en 2009/2010

{ Synthèse }



## Remerciements

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne souhaite remercier vivement l'ensemble des associations qui ont participé à cette étude en répondant au questionnaire ; remercier particulièrement les têtes de réseaux associatifs, parmi lesquelles la CPCA Bourgogne, qui ont été de précieux relais de diffusion de l'étude ainsi qu'une source d'informations importante concernant les données relatives à la vie associative bourguignonne.

L'appui des conseillers des Directions Départementales et Régionales de la Jeunesse et des Sports (en 2009 et 2010), ainsi que l'aide des Délégués Départementaux à la Vie Associative du territoire bourguignon ont été des soutiens essentiels dans la transmission de données et dans l'identification des variables observées.

La DRJSCS remercie également l'ensemble des communes de la région qui ont très aimablement communiqué les informations en leur possession sur le tissu associatif de leurs territoires.

La Direction Régionale souhaite également exprimer sa reconnaissance aux personnes et aux structures rencontrées dans le cadre de l'étude « Connaissance de la vie associative » et les remercie pour leurs conseils et le partage de leur expérience professionnelle, notamment :

l'Association Profession Sport Animation Loisirs Culture 21 (APSALC21),  
la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bourgogne (CRESS) et plus particulièrement sa directrice, Lucie GRAS et Nelly FICHET, chargée de mission,  
Marie France GAUDILLIERE du greffe des associations à la Préfecture de Côte-d'Or,  
Bernard SCHMITT, professeur en statistiques à l'Université de Bourgogne pour ses précieux conseils,  
Vincent SOLACROUP, correspondant statistique régional à l'URSSAF Bourgogne pour son aide et son accueil.

Cette étude n'aurait pas vu le jour, dès l'année 2007, sans la volonté et l'engagement de :  
Régis BERTOGLI, alors Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports en Bourgogne  
Véronique CAZIN Inspectrice de la Jeunesse et des Sports et DDVA Côte-d'Or à la DRDJS de Bourgogne en 2008 et 2009.



# Le mot du Directeur Régional Adjoint, DRJSCS Bourgogne

« Au cours des cinq dernières années, le ministère en charge de la vie associative a fait de ce secteur un véritable enjeu. Il a ainsi régulièrement insisté sur le rôle de l'État en matière de connaissance de la vie associative, et ce, en soutenant la diversité des recherches et en suscitant des espaces de collaboration de tous les acteurs investis dans l'observation.

L'objectif était de parvenir à cerner précisément la réalité du tissu associatif local et ses aspects spécifiques, pour en valoriser au mieux l'impact social sur les territoires et ajuster le soutien de tous les pouvoirs publics.

Dès mai 2007, la DRDJS de Bourgogne, qui a rejoint depuis la DRJSCS, a pris en compte cette orientation nationale et a décidé d'entreprendre, directement à son niveau, une étude portant sur la connaissance de la vie associative en Bourgogne. Il s'agissait de répertorier par domaine et département les associations, d'étudier leurs caractéristiques en fonction de diverses variables, de les questionner et d'analyser les données recueillies.

Le présent document, fruit d'un travail de trois ans, expose à la fois l'état des lieux du secteur associatif et les éléments d'approfondissement mettant en valeur les besoins exprimés de nos associations.

Je remercie Mademoiselle Aurélie BENOIT et Monsieur Alain GRAILLOT, respectivement chargée de mission et conseiller à la DRJSCS, pour leur engagement remarquable dans la conception et la réalisation de cette étude qui, aux yeux du lecteur, permettra, je l'espère, de donner plus de relief sinon *plus de vie à la vie associative !* »

Nicolas NIBOUREL, Directeur Régional Adjoint

## Sommaire :

<b>Contexte et naissance de l'étude</b> .....	page 3
<b>Les données de cadrage</b> .....	page 4-6
<i>Le dynamisme associatif</i>	
<i>L'emploi associatif</i>	
<b>Les résultats de l'étude</b> .....	page 7-20
<i>Profil des associations</i>	
<i>Les bénévoles</i>	
<i>Les instances dirigeantes</i>	
<i>Les associations employeurs</i>	
<i>Les ressources financières</i>	
<i>Les besoins en accompagnement, conseils et formations</i>	

## Contexte et Naissance de l'étude

Suite à la volonté du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en 2008 et 2009 de promouvoir les études relatives à la connaissance de la vie associative, la DRJS Bourgogne s'est engagée dans la mise en place et la réalisation d'une enquête quantitative intitulée « Connaissance de la vie associative en Bourgogne ».

En complément des rapports Morange, Langlais, Vercarmer ou celui du CNIS, l'enjeu était bien de développer une connaissance précise de la réalité du tissu associatif local, de ses besoins et de ses caractéristiques spécifiques, pour estimer la plus-value associative en vue de valoriser au mieux l'impact social sur le territoire et d'ajuster le soutien ou l'accompagnement des partenaires et des institutions publiques. Dans le cadre des politiques publiques, cet état chiffré du secteur associatif pourrait ainsi aider à la prise de décision et à l'élaboration de la stratégie d'actions à mettre en œuvre.

## Méthodologie

Cette étude cible l'ensemble des associations, en activité et créées avant 2008, dont le siège social se situe en Bourgogne. Elle concerne l'ensemble des secteurs d'activité que peut comprendre le champ associatif (culture/loisirs, éducation/formation/recherche, santé, social, environnement, développement local et économique, opinion/défense des droits et des intérêts, sport, intermédiaires philanthropiques et tourisme). Sont exclues de l'étude les structures qui n'ont pas le statut juridique propre à la loi 1901, ainsi que les mutuelles, les coopératives, les fondations et les syndicats.

Les variables étudiées traitent des thématiques suivantes :

- Évolution du secteur associatif
- Les ressources humaines dans les associations
- Les ressources financières des associations
- La réalité démocratique de la vie associative et la féminisation des instances dirigeantes
- Les besoins des associations

L'étude a été menée par une approche quantitative et près de **8 000** questionnaires ont été diffusés (par mail, courrier et par site internet).

Sur l'ensemble de la Bourgogne **plus de 23 %** des associations interrogées ont répondu au questionnaire. L'analyse des données porte donc sur 1 768 réponses exploitables. 60 % des répondants sont les présidents d'associations.

**Les données recueillies pour l'ensemble des variables concernent l'année civile 2007 ou la saison 2007/2008.**

## Dynamisme associatif

### ■ Données administratives sur la Bourgogne :

Avec 31 600 km<sup>2</sup>, la Bourgogne couvre 6 % du territoire métropolitain. Elle se place ainsi au sixième rang des régions françaises par sa superficie. Elle compte 1 623 000 habitants, soit 51 habitants au km<sup>2</sup>. Cette faible densité, comparable à celle de l'Auvergne et de la Champagne-Ardenne, contraste avec celle d'autres régions voisines comme Rhône-Alpes et l'Île-de-France. La Bourgogne conserve un caractère rural marqué : un tiers de ses habitants vit dans une commune à dominante rurale alors que la moyenne nationale est de 18 %.

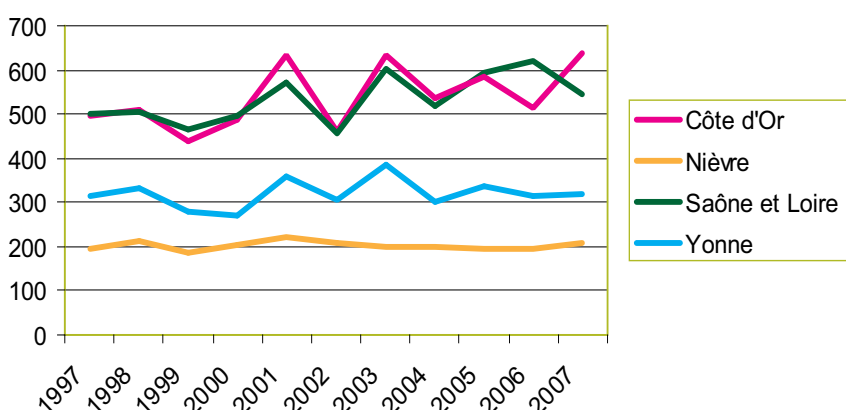
### ■ Les associations en Bourgogne :

Au 29 avril 2011, nous pouvons estimer à plus de **26 000** le nombre d'associations actives en Bourgogne. Les associations bourguignonnes représentent **2.5 %** de l'ensemble des associations du territoire national.

	21	58	71	89	Bourgogne	France
Nombre de dossiers mis à jour au 27.12.2010	8 361	3 000	7 919	5 853	<b>25 133</b>	1 200 000
Nombre de dossiers mis à jour au 29.04.2011	8 730	3 159	8 648	6 121	<b>26 658</b>	
Nombre d'associations enregistrées au 29.04.2011	9 000	5 385	13 015	5 084	<b>32 484</b>	1 300 000

Extrait du Répertoire National des Associations (hors Alsace Moselle, y compris DOM TOM).

### Nombre de créations annuelles des associations, par département



Alors qu'elle était en tête du classement national en 2001, en 2007 la Bourgogne se classe au 7ème rang en termes d'évolution des créations d'associations.

De 1997 à 2007, le volume moyen des créations annuelles pour la Bourgogne est de **1 600**. Sur cette période, le taux de progression annuel pour la Bourgogne est en moyenne de + 2,6 %.

Source : Déclaration Journal Officiel

Le paysage associatif bourguignon est dominé par trois grands secteurs d'activité qui réunissent les  $\frac{3}{4}$  des associations bourguignonnes : **la culture et les loisirs (41 %)**, **le sport (19 %)** et **le social (12%)**.

Les secteurs de l'éducation/formation, de la santé et de la défense des droits sont très fortement représentés en Côte-d'Or. Quant au département de l'Yonne, il regroupe près d'un tiers des associations de développement local et économique. Les activités sportives sont présentes de manière homogène en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or. Dans la Nièvre, le secteur de l'environnement est plus présent que dans les autres départements.

## L'emploi associatif en Bourgogne

Libellé (Nace 38)	Nombre d'établissements employeurs			Masse salariale (millions d'euros)		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Hébergement et restauration	205	200	193	9,8	10,7	11
Édition et Audiovisuel	41	43	45	1,3	1,4	1,5
Activités financières et d'assurance	4	5	7	1,6	1,6	1,9
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	41	39	38	7,7	6,6	6,5
Recherche et développement	17	13	14	1,3	1,4	1,4
Autres activités scientifiques et techniques	8	9	8	0,6	0,9	0,8
Activités de services administratifs et de soutien	133	135	131	15,9	16,5	16,2
Administration publique	10	9	12	2,2	1,9	2,7
Éducation	293	288	290	79,5	80,7	80,8
Activités pour la santé humaine	90	88	89	54,2	56,3	58,7
Action sociale et hébergement médico-social	774	773	781	321,9	336,2	349,5
Arts, spectacles et activités récréatives	1149	1148	1183	35,4	35,6	37,1
Autres activités de services	958	984	1006	167	176,2	180
<b>TOTAL *</b>	<b>3722</b>	<b>3733</b>	<b>3795</b>	<b>698,4</b>	<b>725,97</b>	<b>748,15</b>

Masse salariale médiane par établissement (en euros) : 20 820 €

Source : URSSAF Bourgogne

\* L'application du secret statistique et des règles d'arrondis entraînent l'affichage d'un total différent du cumul des effectifs par secteurs.

En 2009, la Côte-d'Or comptait 1 257 associations employeurs, la Nièvre 504, la Saône-et-Loire 1337 et l'Yonne 711 structures.

En 2008, la Bourgogne représente **2.4 %** de l'ensemble des salariés associatifs sur le territoire français. **17 %** des associations de ce territoire ont eu recours à l'emploi. Les  $\frac{3}{4}$  des associations bourguignonnes emploient moins de 6 salariés. Les principaux secteurs d'activité qui ont recours à l'emploi sont le **social (54 %)** et l'**enseignement (11 %)**. Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs proche du repère national (9 %) excepté pour la Nièvre qui se distingue des autres départements par son pourcentage élevé d'emplois associatifs au sein du secteur privé (12,5 %).

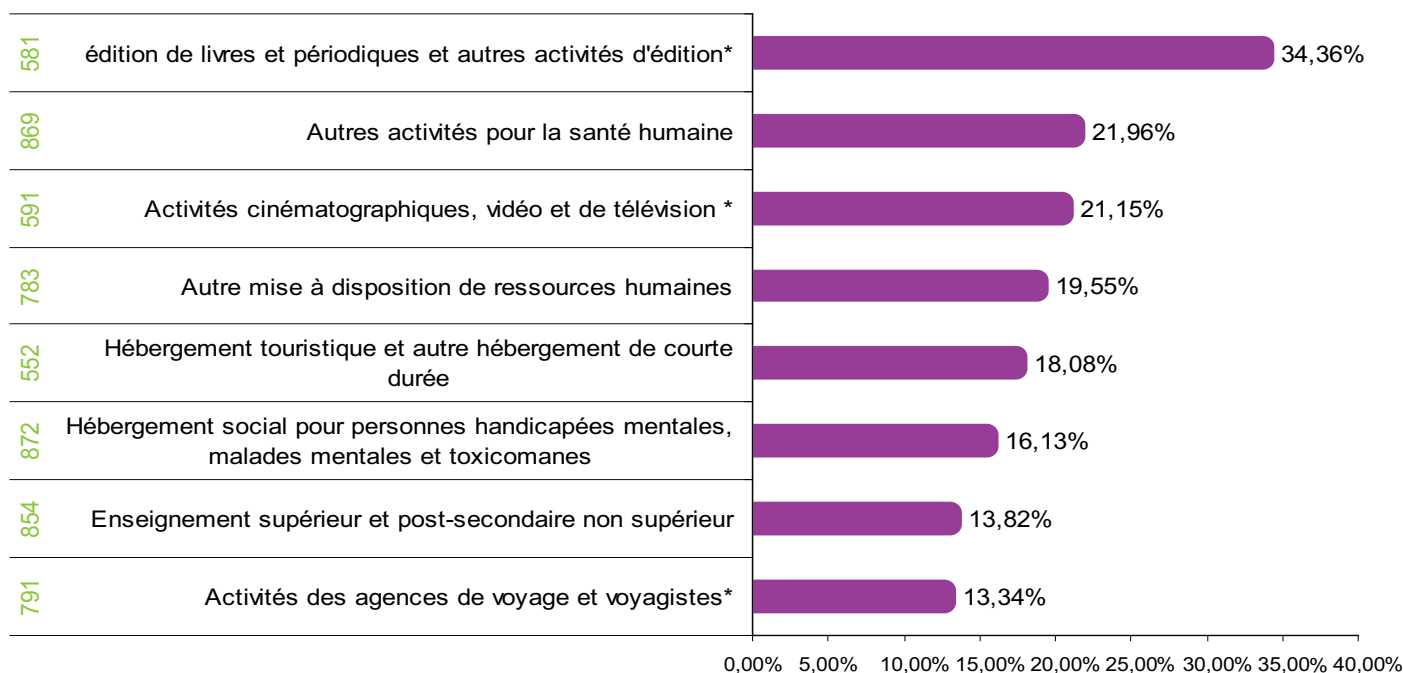
■ Les plus fortes progressions, en volume (millions d'€), de la masse salariale de 2007 à 2009

Libellé activité (Nace 272)	Nombre d'établissements employeurs			Masse salariale (millions d'euros)
	2007	2008	2009	Evolution 2007/2009
Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles	44	45	46	<b>7,422</b>
Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées	189	184	180	<b>6,223</b>
Autre action sociale sans hébergement	341	346	349	<b>5,808</b>
Activités des autres organisations associatives	903	929	950	<b>5,742</b>
Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes	65	68	73	<b>5,388</b>
Hébergement médicalisé	69	69	68	<b>5,144</b>

Source :  
URSSAF  
Bourgogne

Les secteurs les plus dynamiques en termes de développement de la masse salariale sont : la **santé**, le **social** et le **tourisme**.

## ■ Les plus fortes progressions, en %, de la masse salariale de 2007 à 2009



Source : URSSAF Bourgogne

\* La progression de ces secteurs est à relativiser car les masses salariales de référence en 2007 sont relativement faibles (< 650 000 €).

### A retenir :

- En 3 ans, de 2007 à 2009, le nombre d'associations employeurs en Bourgogne a progressé de 2 % (3 722 établissements en 2007 à 3 795 en 2009).
- Sur 3 ans la masse salariale (net + charges salariales + charges patronales) a progressé de 7 % pour atteindre en 2009 **748 millions d'euros**.
- Près de la moitié de la masse salariale associative est produite par le secteur de **l'action sociale et de l'hébergement médico-social**, avec 350 millions d'euros de masse salariale.

### Important :

- La masse salariale médiane, calculée par établissement, est de 20 820 €.
- Ce qui signifie que la moitié des associations employeurs en Bourgogne a une masse salariale inférieure à 20 820 € et l'autre moitié a une masse salariale supérieure à 20 820 €.

**Près de 50 % des associations employeurs en Bourgogne embauchent, en cumul, moins d'un salarié Équivalent Temps Plein (ETP).**

# Les résultats de l'étude

Profil des associations (p.8-9)

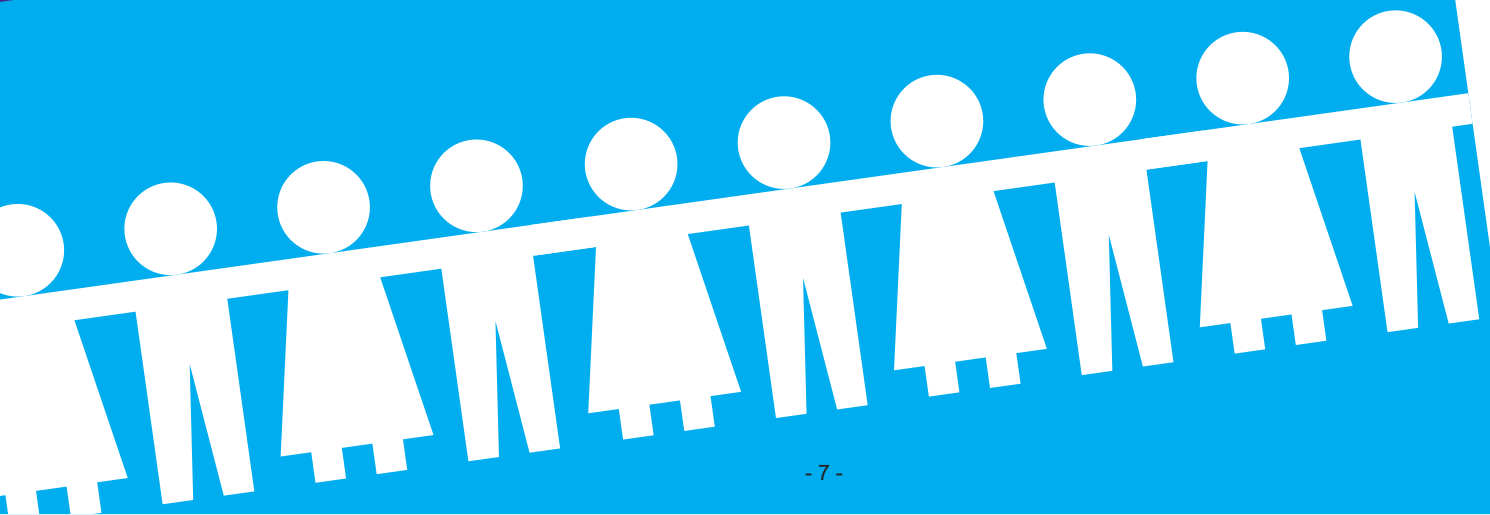
Les bénévoles (p.10)

Les instances dirigeantes (p.11)

Les associations employeurs (p.12-14)

Les ressources financières (p.15-17)

Les besoins en accompagnement, conseils  
et formations (p.18-20)





# Profil des associations

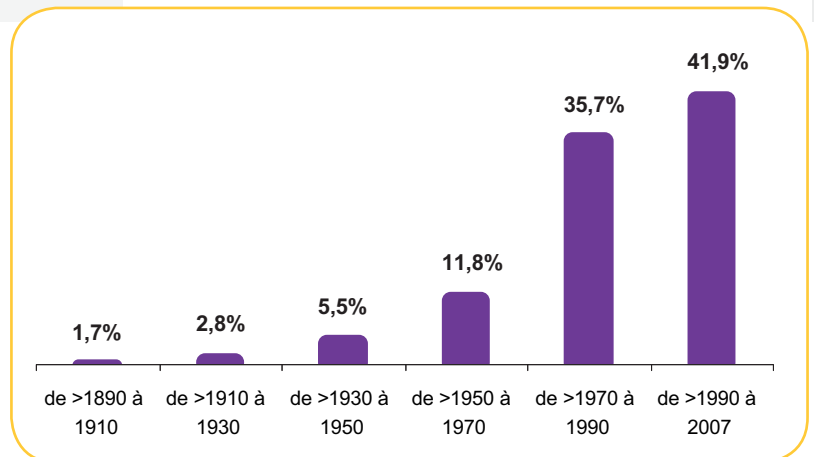
## Les secteurs d'activité des associations

En Bourgogne, le département de l'Yonne se distingue par la dominance de deux secteurs d'activité, à savoir celui de la culture et des loisirs (39,9 % pour le département) et de l'environnement (6 % pour une moyenne régionale de 4,5 %). La Saône-et-Loire laisse apparaître une prédominance de la vie associative tournée vers le sport (34,6 %).

## Année de création des associations

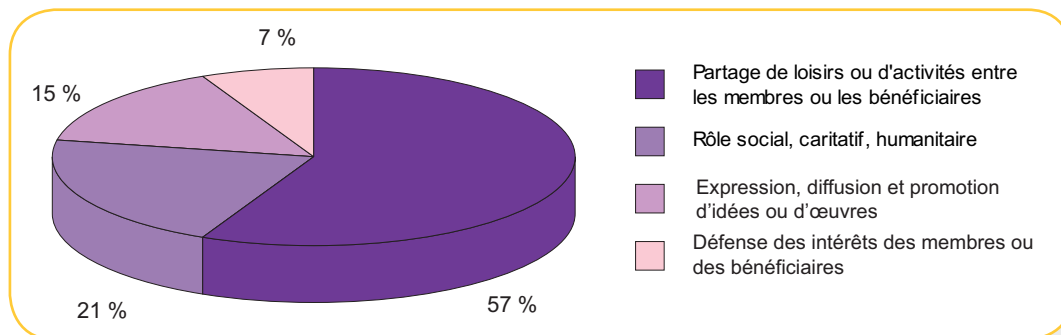
Les associations actives du territoire bourguignon sont assez jeunes : **44 %** ont **moins de 20 ans**.

La moyenne d'âge des associations bourguignonnes est de 30 ans. Les structures de plus de 50 ans représentent 13,4 % de l'échantillon, dont 2 % ont plus de 100 ans et sont toujours actives à ce jour.



## Rôle des associations

Le principal rôle des associations en Bourgogne est le **partage des loisirs** pour 57,3 % des structures.



Les associations en Côte-d'Or s'orientent davantage vers un rôle artistique ainsi que dans la défense des intérêts ; a contrario celles de Saône-et-Loire sont davantage impliquées dans un rôle social, caritatif ou humanitaire.

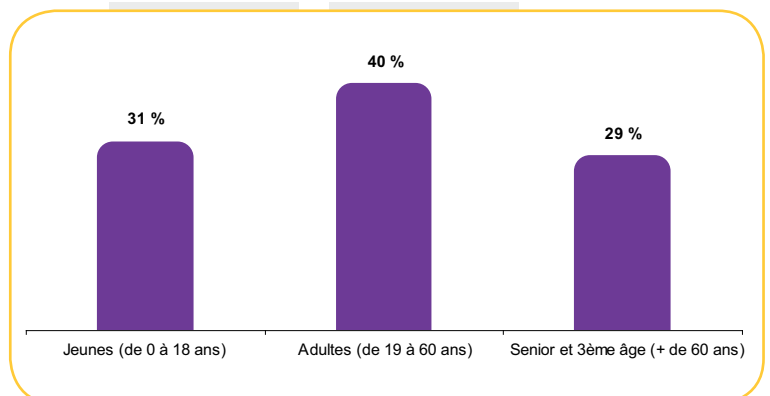
► Lire : 57 % des associations qui ont répondu au questionnaire déclarent que leur rôle principal est le partage de loisirs.

## Publics visés par les associations

La répartition des publics visés est plutôt homogène.

Le public jeune est significativement plus ciblé dans le secteur du sport et de l'éducation/formation/recherche et significativement moins ciblé dans le domaine de la défense des droits, de la santé et du développement local et économique.

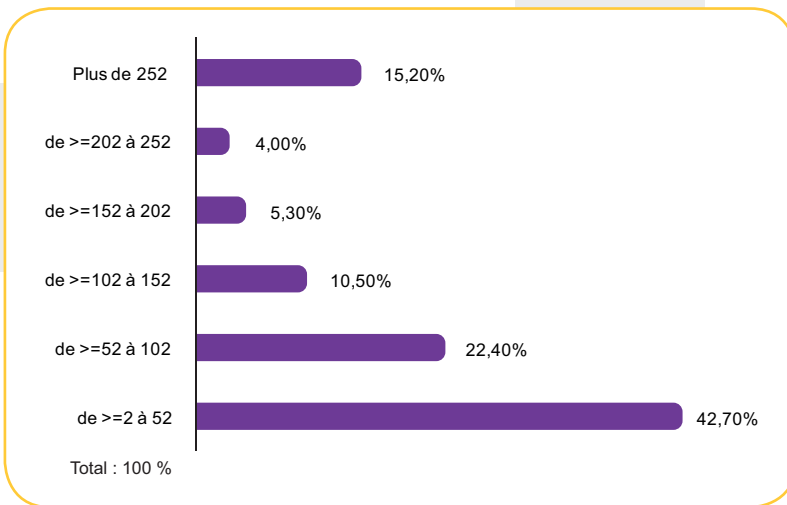
Le public cible des associations dans la culture/loisirs, le social, la défense des intérêts et la santé correspond significativement aux seniors.



► Lire : 31 % des associations visent les jeunes

## Les effectifs adhérents par association

43 % des associations ont moins de 52 adhérents.



Trois quarts des associations ont **moins de 150 adhérents**, 19,2 % ont plus de 200 adhérents.

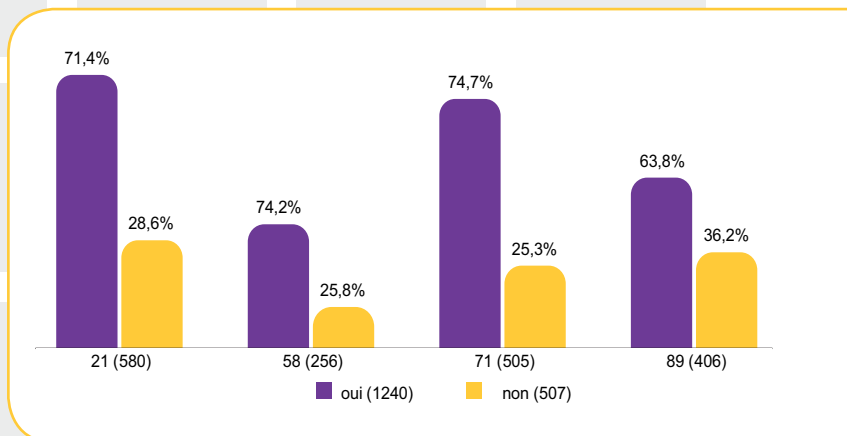
La plus forte proportion d'adhérents se trouve en Côte-d'Or et dans le secteur sportif ; la plus faible dans la Nièvre, dans le domaine culturel et le développement économique et local.

► Lire : 42,7 % des associations qui ont répondu au questionnaire déclarent avoir entre 2 et 52 adhérents.

## Affiliation

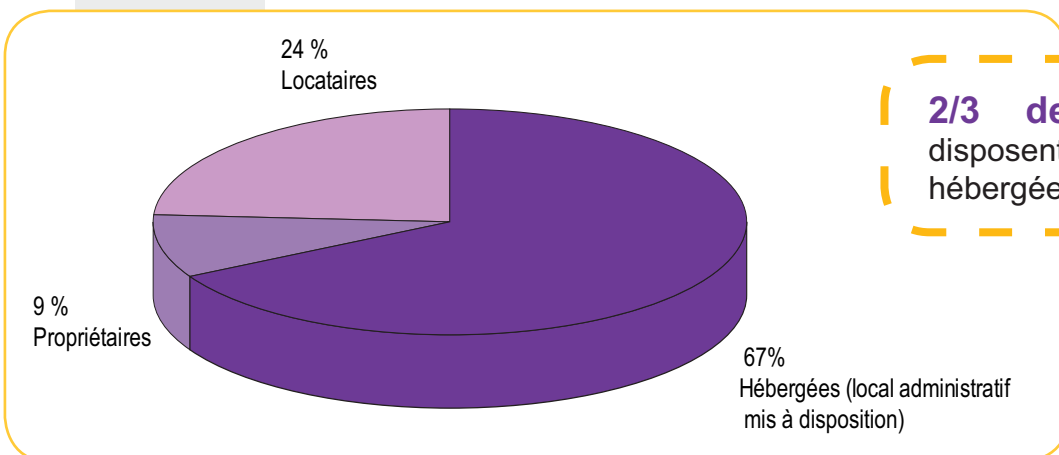
**71 %** des associations bourguignonnes sont **affiliées** à une fédération ou adhèrent à un réseau ; ce qui représente un pourcentage élevé puisque la moyenne nationale est de l'ordre de 60 %.

L'affiliation est une pratique plus marquée dans le 71 et moins recherchée dans le 89. Le sport, la défense des droits et des intérêts et le tourisme sont des secteurs d'activité où l'affiliation est significative. Les associations du domaine culturel/loisirs et du développement local et économique ont moins tendance à s'affilier que les autres secteurs d'activité.



## Local administratif

La jouissance d'un local administratif est plus marquée dans certains domaines d'activité. C'est le cas pour les secteurs du social, de l'éducation/formation/recherche, de la santé, du développement local/économique et celui du tourisme. Inversement, les associations du domaine de la culture/loisirs et de l'environnement ont un accès plus réduit à un local administratif.



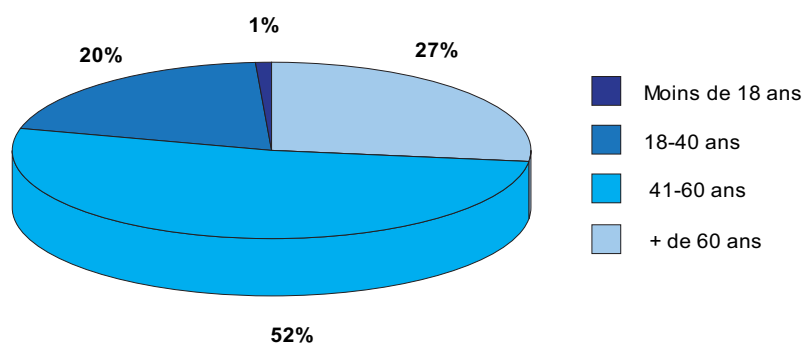
**2/3 des structures** qui disposent d'un local sont hébergées à titre **gratuit**.

## Les bénévoles

**50 %** des associations ont **moins de 9 bénévoles** par structure ; un tiers des établissements compte moins de 5 bénévoles réguliers.

Les secteurs du tourisme, de la santé et de la culture/loisirs ont tendance à avoir un nombre de bénévoles plus faible. Le sport est le secteur qui présente le plus grand nombre de bénévoles par structure.

**1 bénévole sur 2 a entre 41 et 60 ans.**



Les seniors (plus de 60 ans) représentent 27 % des bénévoles contre 20 % pour les 18-40 ans. Cette dernière classe d'âge est d'ailleurs particulièrement faible dans la Nièvre et dans l'Yonne qui s'appuient a contrario sur des bénévoles de plus de 60 ans.

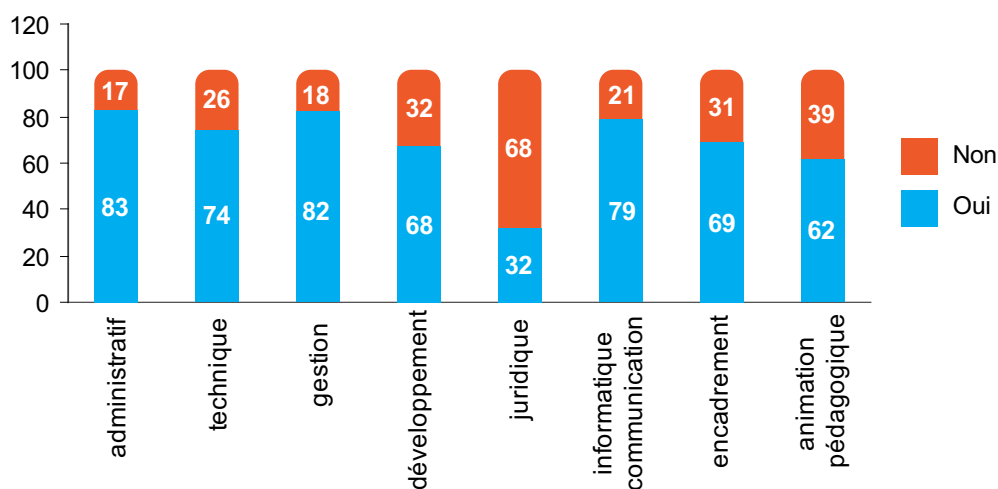
► Lire : 20 % des associations déclarent que leurs bénévoles réguliers ont majoritairement entre 18 et 40 ans.

Malgré tout la part des bénévoles mineurs dans la Nièvre (1,6 %) est trois fois plus importante que celle des autres départements, qui comptent en moyenne 0,5 % de bénévoles mineurs.

Les bénévoles âgés de 18 à 40 ans sont manifestement plus présents dans le secteur du sport et, dans une moindre mesure, dans celui de l'éducation/formation/recherche. Cette tranche d'âge est défaillante dans les secteurs suivants : social, défense des droits et des intérêts, santé et tourisme. Les bénévoles de plus de 60 ans y sont plus présents.

Tâches réalisées par les bénévoles (en %) :

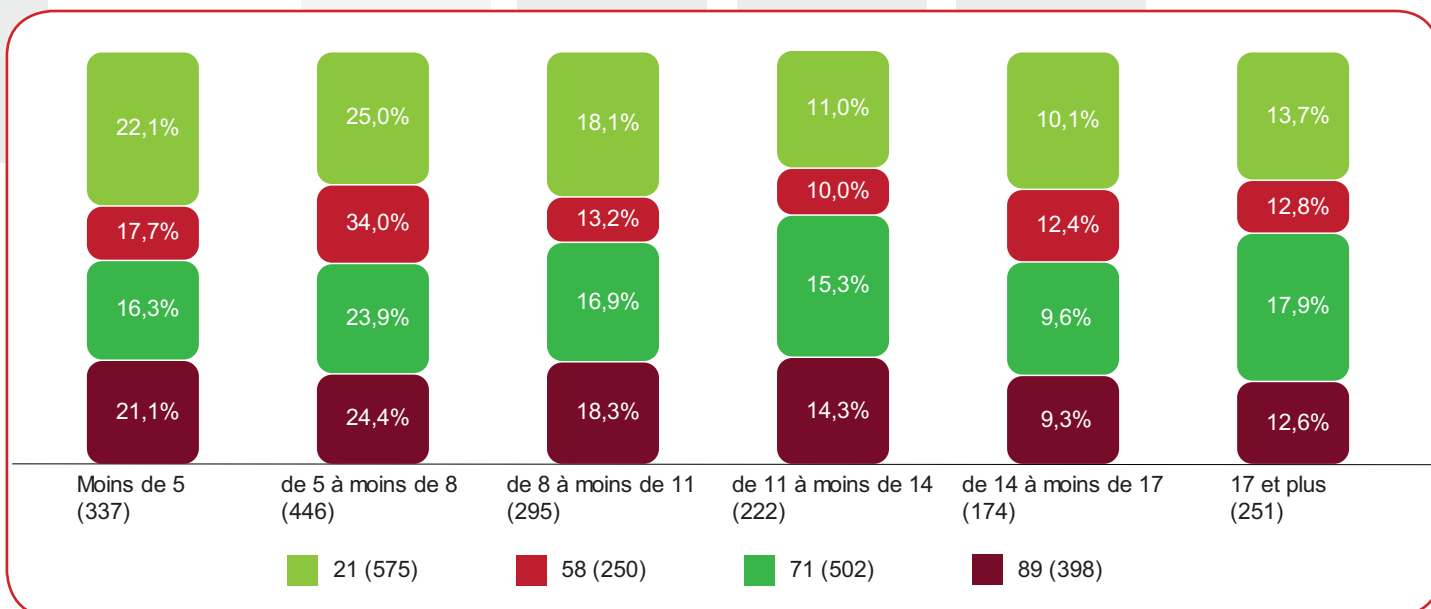
► Lire : 83 % des associations déclarent que leurs bénévoles réalisent les tâches administratives de l'association.



Les bénévoles accomplissent un grand nombre de tâches liées à la vie associative. Les dirigeants associatifs font confiance à leurs bénévoles pour réaliser l'ensemble des tâches suivantes : administration, gestion, informatique-communication, techniques, encadrement, développement et animation pédagogique. Seules les tâches juridiques sont très peu réalisées par les bénévoles.

## Les instances dirigeantes

### ■ Déclinaison départementale du nombre d'élus au sein de l'instance dirigeante



► Lire : 22 % des associations en Côte-d'Or déclarent avoir moins de cinq personnes élues au sein de l'instance dirigeante.

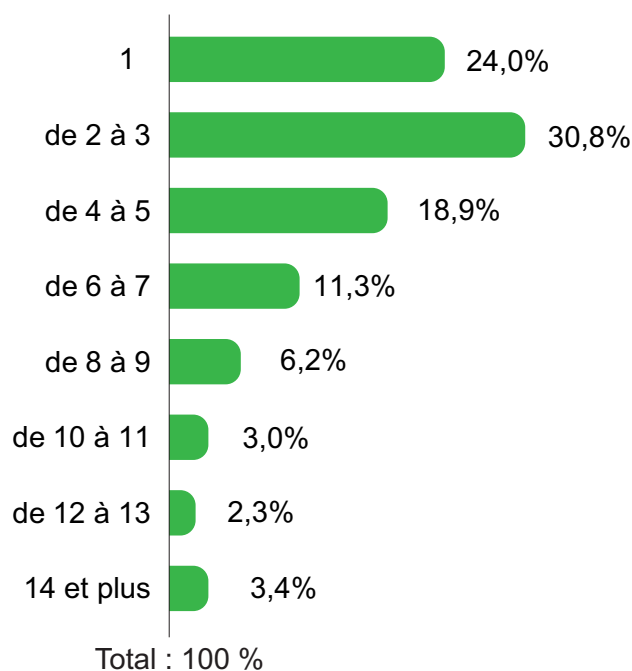
Le **nombre moyen d'élus est de 10 personnes** par structure associative dont **41,4 % seraient des femmes**. 55 % des associations déclarent avoir au moins 3 femmes parmi les personnes élues au sein des instances dirigeantes.

### ■ Répartition par classe du nombre de femmes élues dans les instances dirigeantes

► Lire : 24 % des associations déclarent avoir une femme parmi les élus.

En ce qui concerne les mineurs, sur 1 612 réponses 43 associations (2,67 %) ont au moins un mineur élu dans leur instance dirigeante. Ils représentent 0,7 % des élus. Ce pourcentage indique la très faible présence des juniors associations.

Les **présidents** et **trésoriers** sont majoritairement de **sexe masculin** alors que la fonction de **secrétaire** est plutôt occupée par des **femmes**. Les femmes qui occupent un rôle de présidente ou de trésorière sont prédominantes dans l'Yonne par rapport aux autres départements.



La moitié des personnes du bureau ont entre 41 et 60 ans, **plus d'un tiers plus de 60 ans** et environ 20 % ont entre 18 et 40 ans.

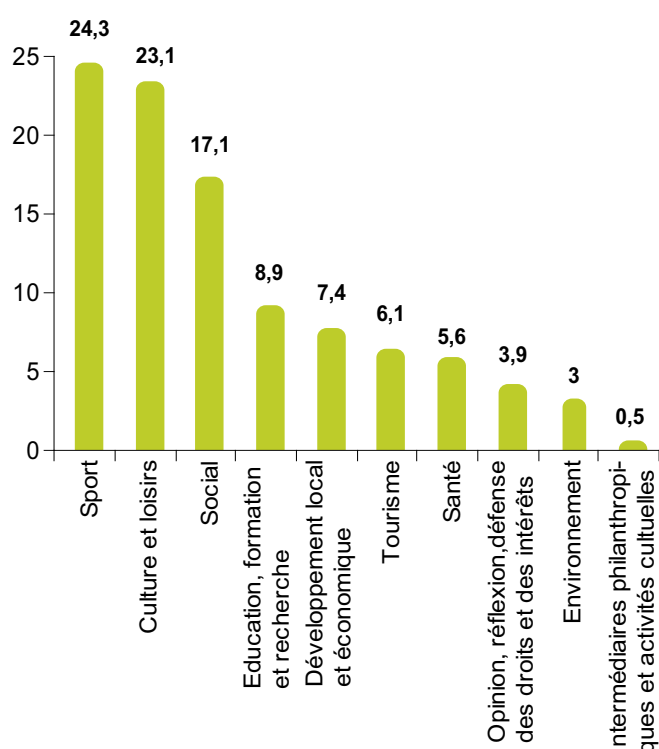


## Les associations employeurs en Bourgogne

Dans le milieu associatif bourguignon le salariat est surtout développé dans le secteur du social, du tourisme, du développement économique et local et dans une moindre mesure dans celui de l'éducation/formation/recherche et de la santé.

Le **secteur du social** apparaît être le domaine d'activité où **le salariat se développe le plus favorablement**.

### ■ Taux de recours au salariat par secteurs d'activité



Les jeunes associations (de moins de 20 ans) ont moins recours au salariat que les plus anciennes (de plus de 50 ans).

L'emploi est davantage développé dans les structures associatives dont la principale ressource financière provient de **financements publics ou de subventions et dont le budget est supérieur à 20 000 €**.

Les associations dont les aides publiques proviennent d'organismes financeurs plus « locaux » (commune, fédération, comité...) ont moins accès au salariat.

Pour 2007/2008, la présence de salariés est plus forte dans les associations côte d'oriennes et moindre dans l'Yonne.

► Lire : 24 % des associations qui œuvrent dans le sport ont recours au salariat

### Les associations bourguignonnes développent davantage du salariat lorsque :

- Leur rôle principal est orienté vers le social, le caritatif ou l'humanitaire.
- Les bénéficiaires des actions sont des tiers (public non membre, non cotisant, non adhérent).
- Le public visé est constitué d'enfants (âgés de moins de 12 ans).
- Le nombre de leurs adhérents est élevé.
- Elles sont affiliées.
- Elles disposent d'un agrément ou d'une habilitation.
- Elles possèdent un local administratif (notamment si elles en sont propriétaires ou locataires).
- Les bénévoles ne réalisent pas certaines missions (ex : tâches juridiques).

## ■ Les besoins et obstacles au salariat

Les trois principaux domaines de compétences pour lesquels les besoins en salariat sont les plus forts sont : l'**animation pédagogique** (18.8%), l'**administratif** (16.8%) et l'**encadrement** (15.7 %).

**39 %**  
des associations ont  
exprimé au moins un  
besoin en salariat

Répartition des besoins en salariat en fonction du temps de travail souhaité :

► Lire : 60 % des associations, qui ont exprimé un besoin en salariat dans le domaine de l'administratif, déclarent que leur besoin serait de quelques heures par semaine contre 13 % pour un temps plein.



En moyenne **69 % des besoins** en salariat sont pour **quelques heures par semaine**.

Cependant les besoins en temps plein et en temps partiel ne sont pas négligeables puisqu'ils représentent respectivement 14 % et 17 % des besoins exprimés et concernent près de 300 emplois potentiels. **Le secteur du sport exprime significativement plus de besoin en salariat pour chaque domaine de compétences que les autres secteurs.**

Classement des obstacles au salariat perçus par les associations bourguignonnes (Rang moyen) :

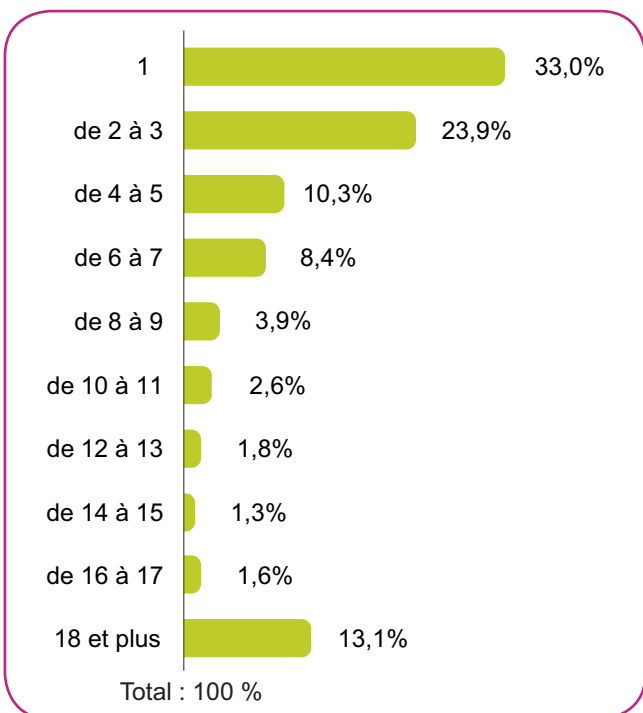
Obstacles :	%	Cités significativement par les secteurs suivants :
Manque de moyens financiers	30,8 %	Sport, tourisme
Absence de besoin	20,3 %	Culture/loisirs
Temps de travail proposé inférieur à un mi-temps	13,5 %	Sport
Manque de locaux	10,0 %	
Manque de temps pour gérer du salariat	9,2 %	Environnement
Pas assez de compétences pour gérer un salarié	6,2 %	Sport
Pas de candidat adéquat	5,2 %	Social
Aucun obstacle à l'embauche	3,1 %	
Autres	1,7 %	
Total / réponses	100,0 %	

31 % des associations estiment que leur principal obstacle au salariat est **le manque de moyens financiers**.

Cet obstacle est significativement cité en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Le deuxième obstacle (absence de besoin) est plutôt cité par les associations de la Nièvre et de l'Yonne.

## Les chiffres sur le salariat associatif en Bourgogne

Nombre de salariés par association :



**9,2 %**  
des salariés sont  
en emploi aidé

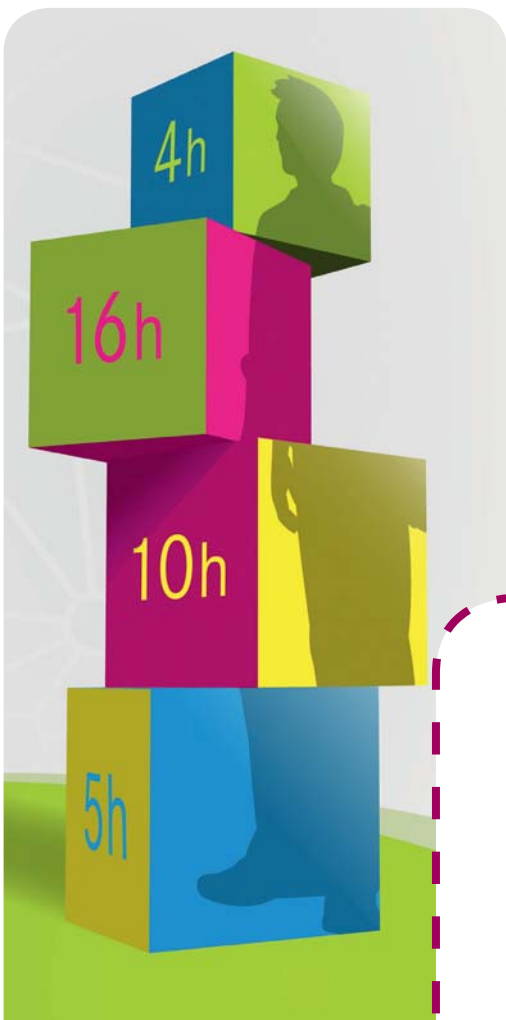
Près de la moitié des associations employeurs a entre **1 et 2 salariés par structure**. Les secteurs de la santé, du social et du développement économique et local emploient un nombre de salariés supérieur aux autres secteurs. Ils emploient régulièrement 11 salariés et plus.

**61,5 % des salariés sont de sexe féminin**. La présence des femmes dans l'emploi associatif est homogène dans les différents secteurs d'activité. Néanmoins elles sont plus nombreuses à être salariées dans le **secteur de la santé et du social**. 50 % des associations employeurs déclarent que la masse salariale représente jusqu'à la moitié de leur budget global ; pour l'autre moitié des structures elle est supérieure à 51 % du budget. Pour 20 % des associations, la masse salariale représente plus de 75 % du budget.

► Lire : 33 % des associations employeurs déclarent avoir eu 1 salarié en 2007/2008

## Groupement employeurs

**30 % des associations pensent que partager un salarié avec d'autres structures leur permettraient d'accéder à l'emploi.**



Les associations favorables au groupement employeurs sont significativement présentes en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Inversement, les associations icaunaises ne considèrent pas le groupement employeurs (GE) comme un outil facilitant l'accès à l'emploi.

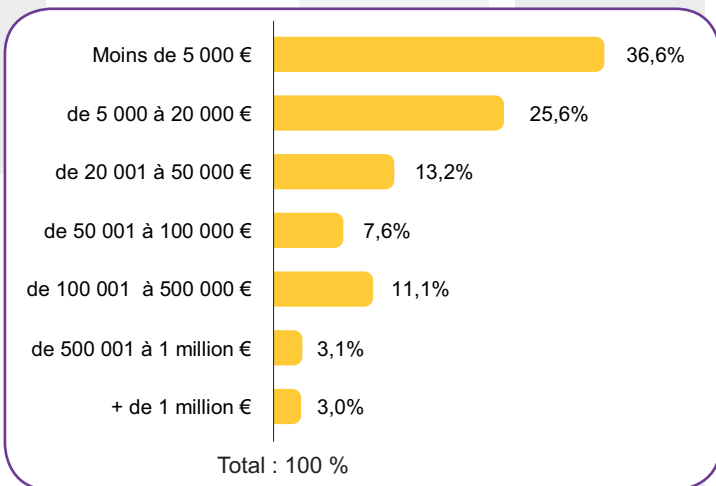
Les associations ont répondu assez favorablement au partage de salarié(s) comme outil d'accès à l'emploi ; excepté pour les organismes dont la taille du budget annuel est très faible (inférieur à 5 000 €). Ce constat révèle que l'accès à l'emploi n'est pas seulement déterminé par les moyens financiers. En effet les établissements dont le budget est conséquent sont également et significativement intéressés par le GE. Le domaine de la culture et des loisirs représente le secteur le moins enclin à adhérer au concept du GE alors que pour le secteur sportif le partage de salarié(s) semble être une solution d'accès à l'emploi.

### Les associations favorables au groupement d'employeurs citent comme obstacles à l'emploi :

- Le manque de moyens financiers à 37%
- Le besoin ponctuel de main d'œuvre à 15,5 %
- Le manque de locaux à 11,5 %
- Le manque de temps pour gérer un salarié à 11 %

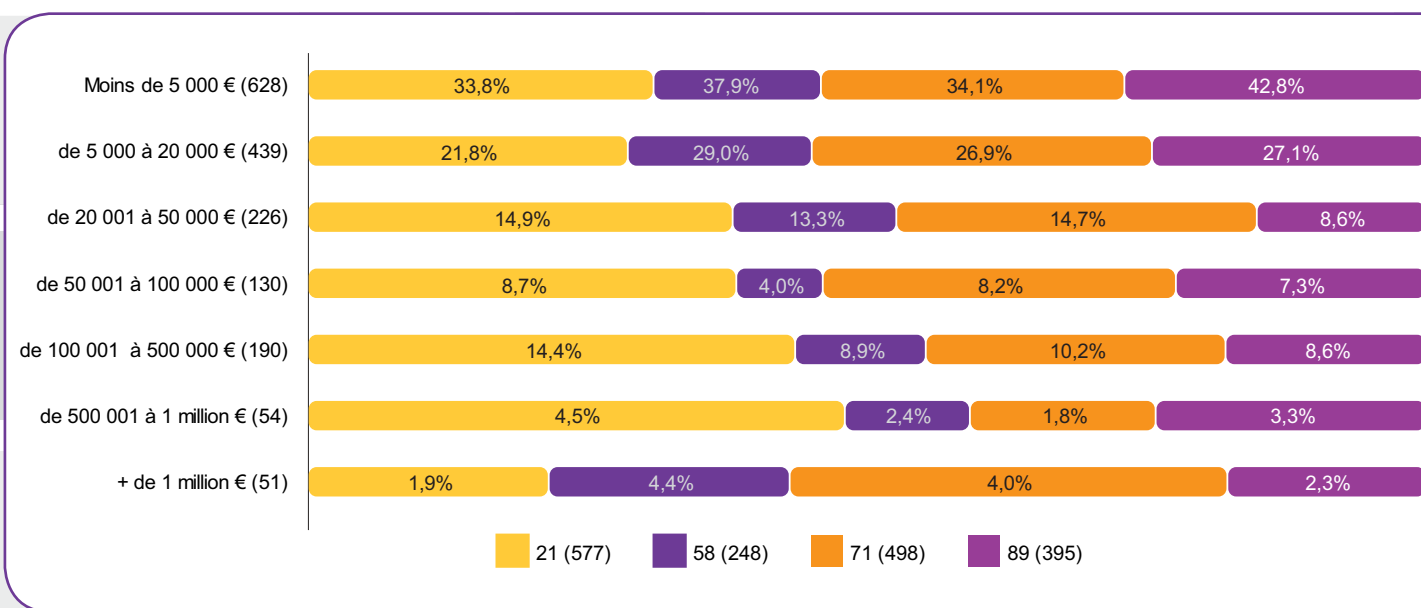
## Les ressources financières

### Répartition des associations en fonction de la taille de leur budget annuel



Pour l'année 2007/08, **62 %** des associations bourguignonnes avaient un budget annuel inférieur à **20 000 €**. Parmi elles, 37 % avaient un budget inférieur à 5 000 €. Pour un quart des structures régionales, il était supérieur à 50 000 €.

### Taille des budgets des associations par département



Les données départementales nous révèlent que 43 % des associations icaunaises ont un budget inférieur à 5 000 €. 34 % pour la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire et 38 % pour la Nièvre. Bien que les associations disposant d'un budget annuel important (entre 100 000 € et 1 million) soient majoritairement situées en Côte-d'Or, les structures au budget supérieur à un million d'euros sont plus nombreuses dans la Nièvre.

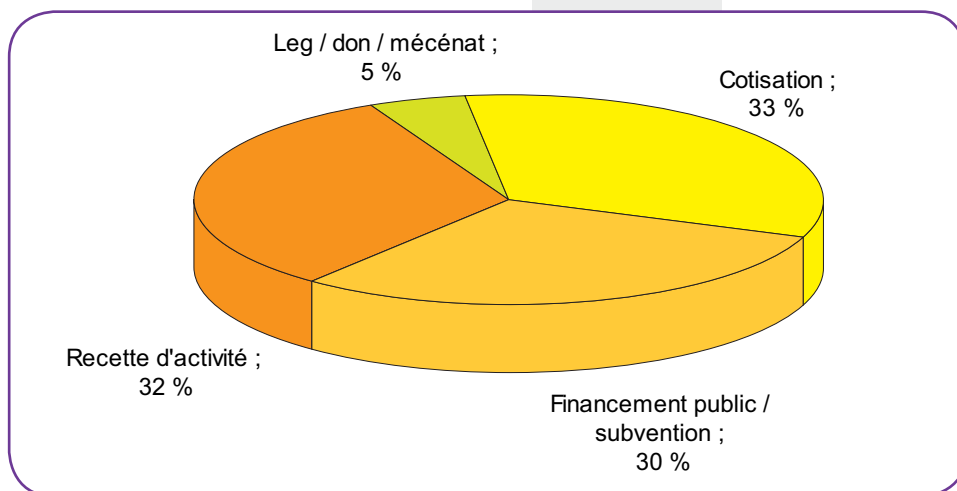
Il existe un lien de causalité entre l'âge des associations et leur budget (plus le budget financier est important plus l'établissement est ancien) et un autre lien entre le secteur d'activité et l'importance du budget financier. Pour les secteurs suivants : culture/loisirs, environnement et opinion et défense des droits, 70 % des associations affichent un budget annuel inférieur à 20 000 €. Les établissements qui disposent de moyens financiers très importants (plus de 500 000 €) sont fortement présents dans le domaine social, de la santé et du développement local.



## ■ Origine des ressources financières

Pour les associations bourguignonnes, en moyenne, les ressources financières sont réparties de la façon suivante :

Aucune particularité départementale n'est à signaler. Les cotisations sont plus importantes pour les associations bourguignonnes (33 %) qu'au niveau national (12 %). A l'inverse, les recettes d'activités sont moindres (32 % pour une moyenne nationale de 49 %).



*L'origine des ressources financières des associations en Bourgogne : plusieurs profils de financements multiples*

Profil des budgets	Subventions/ Financement public	Cotisations	Dons / legs / mécénat	Recettes d'activité	% d'asso. concernées	Nb d'asso. concernées
Subventions + cotisations	47 %	53 %			11 %	139/1261
Subventions + recettes d'activité	44,5 %			55,5 %	7,4 %	93/1261
Cotisations + recettes d'activité		33,3 %		66,4 %	7,5 %	94/1261
Subventions + cotisations + recettes d'activité	35,5 %	30,9 %		33,6 %	33,2 %	419/1261
Subventions + cotisations + recettes d'activité + legs, don ou mécénat	29,8 %	24,4 %	14,3 %	31,5 %	18,2 %	229/1261

► *Lecture en ligne* : 11 % des associations interrogées déclarent que leurs ressources financières proviennent à 47 % de subventions et à 53 % de cotisations.

En cas de financement unique (10, 5 % des associations) : 1,43 % des associations ont un budget financé à 100 % par des subventions ; 6,5 % à 100% par les cotisations ; 0,24 % entièrement par les dons, legs ou mécénat et pour 2,3 % la ressource financière est constituée exclusivement des recettes d'activité propres.

Les associations dont les subventions représentent plus de 60 % du budget ont eu davantage recours au salariat (chiffres 2007/2008).

- le secteur de la **culture** et des **loisirs** semble moins subventionné que les autres secteurs
- pour le secteur **sportif** les recettes d'activités sont significativement moins importantes que dans les autres champs. Ce domaine ainsi que celui du tourisme reçoivent également moins de legs/dons.
- les cotisations sont assez faibles dans le secteur du **social** et de la **santé**. Ce dernier secteur ainsi que celui des **intermédiaires philanthropiques** s'appuient sur une part importante de legs et de dons.

Les associations, dont les financements publics sont la principale ressource financière, ont plus facilement accès à un local administratif. Les subventions sont donc une source financière recherchée par les associations ; elles leur permettent ensuite d'avoir un meilleur accès à des moyens humains et techniques nécessaires au développement de leur projet associatif.

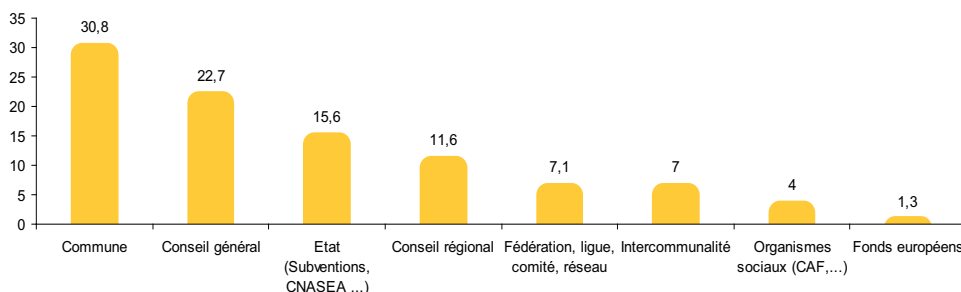
## ■ Les organismes financeurs

Classement des organismes financeurs des associations bourguignonnes (rang moyen) en % :

Selon les associations bourguignonnes et quel que soit le département, les principaux organismes financeurs sont :

la **Commune** (30.8 %), le **Conseil Général** (22.7 %), l'**État** (15.6 %) et le **Conseil Régional** (11.6 %).

► Lire : 30,8 % des associations ont mentionné la commune comme leur principal organisme financeur.



Déclinaison départementale des financeurs publics :

	21	58	71	89	Bourgogne
Commune	28,2	30,5	33,3	32,0	30,8
Intercommunalité	5,5	8,1	9,5	5,1	7,0
Conseil général	22,1	27,6	19,9	24,3	22,7
Conseil régional	13,9	9,5	9,7	11,8	11,6
Etat (Subventions, CNASEA...)	17,0	13,7	15,4	14,6	15,6
Fonds européens	1,0	1,7	1,2	1,6	1,3
Organismes sociaux (CAF,...)	3,7	3,3	4,6	4,2	4,0
Fédération, ligue, comité, réseau	8,7	5,6	6,3	6,4	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les associations de Côte-d'Or sont davantage financées par le conseil régional et par les fédérations ou ligues que celles des autres départements. En revanche, le financement par la commune ou les communautés de communes est moindre que dans les autres territoires. Les structures nivernaises sont significativement financées par le conseil général. En Saône-et-Loire, l'intercommunalité est un organisme financeur significativement présent, le conseil général et régional seraient moins participatifs (données budget 2007).

- Les associations du secteur « **culture et loisirs** » sont davantage financées par une instance locale telle que la **commune**. C'est également le cas des associations **touristiques** dont les aides proviennent des communautés de communes de leur secteur d'intervention.
- Le **secteur sportif** peut bénéficier plus favorablement que d'autres secteurs d'appuis financiers émanant des **fédérations, ligues ou comités** ainsi que de l'**État**.
- Les **fonds européens** financent principalement les structures liées à l'**activité sociale** ainsi que celles en relation avec le **développement local et économique**.
- Les **organismes sociaux** subventionnent davantage le **secteur social** ainsi que celui de la **santé**.

# Les besoins en accompagnement, conseils et formations

## ■ Les réseaux d'information et d'accompagnement

**DDVA** : **53%** des associations bourguignonnes ont connaissance de l'existence du Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA). Les structures de Saône-et-Loire connaissent davantage ce dispositif (57%). A l'inverse les associations de Côte-d'Or se situent en dessous de la moyenne régionale avec 49,5 %.

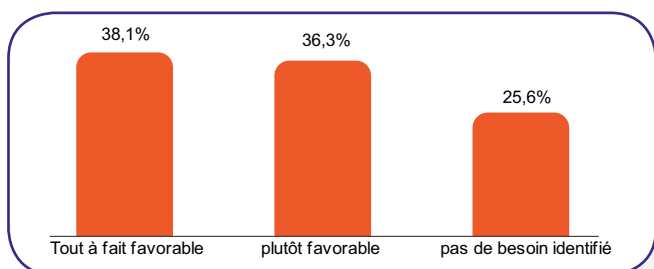
**MAIA** : en revanche, **83 %** des associations bourguignonnes ignorent l'existence de la Mission d'Accueil et d'Information aux Associations (MAIA).

Les structures associatives affiliées ou adhérentes à un réseau (notamment celles du secteur sportif) ont une meilleure connaissance de ces dispositifs. Ils sont méconnus dans le domaine culturel, de la santé et celui de la défense des intérêts.

## ■ Les besoins de formations et d'information

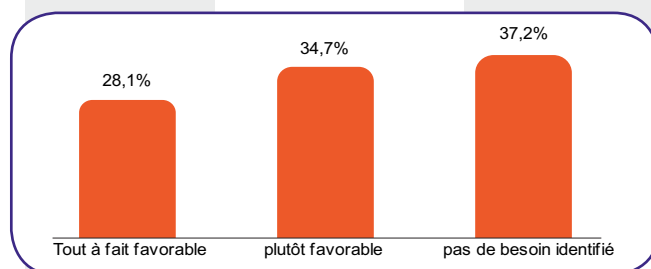
**70 %** des associations du territoire pensent disposer de suffisamment de sources d'information pour gérer ou structurer leur activité au quotidien. Cependant **plus de la moitié des établissements souhaiteraient bénéficier d'informations supplémentaires**. Si les structures associatives de l'Yonne et de la Nièvre ont moins de besoins en termes d'informations ou de formations, les associations de Saône-et-Loire sont significativement plus « demandeurs » de tous supports d'information, celles de Côte-d'Or sont davantage désireuses d'accompagnements et/ou de conseils nécessaires aux démarches liées à la vie associative. En ce qui concerne les divers champs d'activité, il apparaît que le secteur sportif est celui qui semble le plus favorable à l'ensemble des propositions émises dans le questionnaire sur ce thème.

### 1. Sites internet :



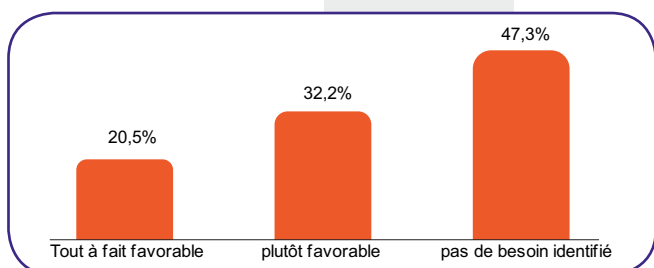
74 % des associations souhaiteraient avoir connaissance de sites internet qui permettraient d'accéder rapidement à l'information recherchée.

### 2. Documentation papier :



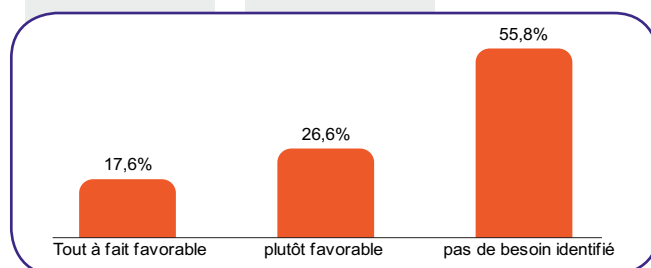
63 % des structures associatives sont favorables à la création d'une documentation papier utile au développement et à la gestion de leur activité.

### 3. Formations :



Les besoins en formation(s) sont moindres mais majoritaires (53 %).

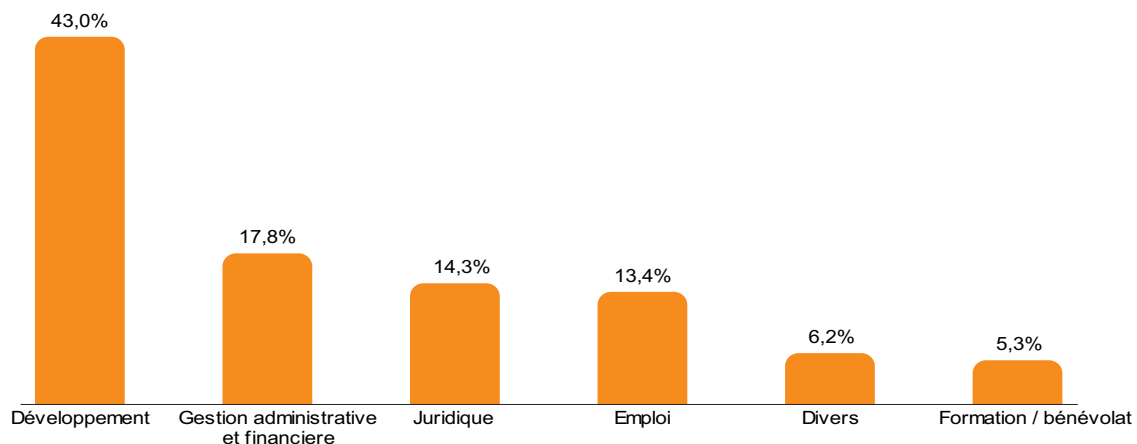
### 4. Accompagnement / conseils :



L'accompagnement et les conseils, moins recherchés par les associations, obtiennent les faveurs de 44 % des répondants.

## ■ Les besoins en accompagnement et conseils

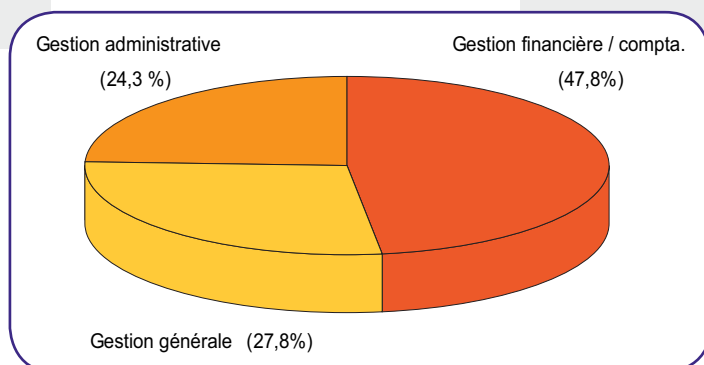
Les 400 établissements en Bourgogne qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement ou de conseils ont identifié les thématiques suivantes :



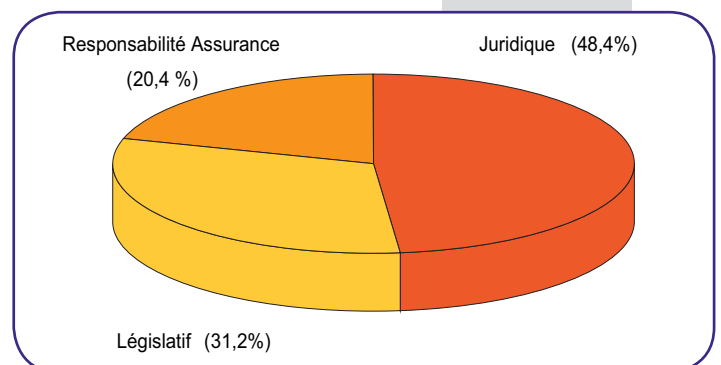
- Développement (développement de la structure, de ses activités, de son projet associatif, recherche de subventions, projets etc.)
- Gestion administrative et financière (administration, comptabilité, fiscalité, etc.)
- Juridique (droits et devoirs des dirigeants, des bénévoles, responsabilité, loi 1901 etc.)
- Emploi (gestion des salariés, financement, pérennisation des emplois, etc.)
- Formation/bénévolat (formation des salariés, des bénévoles, recherche de bénévoles etc.)
- Divers (besoins concernant des points ou domaines d'activité précis)

Le développement des ressources financières, notamment la **recherche de subventions**, est le besoin le plus cité (61%). L'accompagnement des associations pour la **gestion financière** de leurs organismes est fortement sollicité (48 %). Tout ce qui a trait au **domaine juridique, législatif**, à la responsabilité des dirigeants mais également des associations en tant que personne morale sont des thèmes pour lesquels les structures souhaiteraient être conseillées. Enfin, **la communication, la promotion et le développement des activités, de l'emploi et des projets** des établissements associatifs sont des points sur lesquels un besoin d'accompagnement a été assez fortement exprimé.

*Les besoins exprimés dans le domaine de la gestion administrative et financière :*



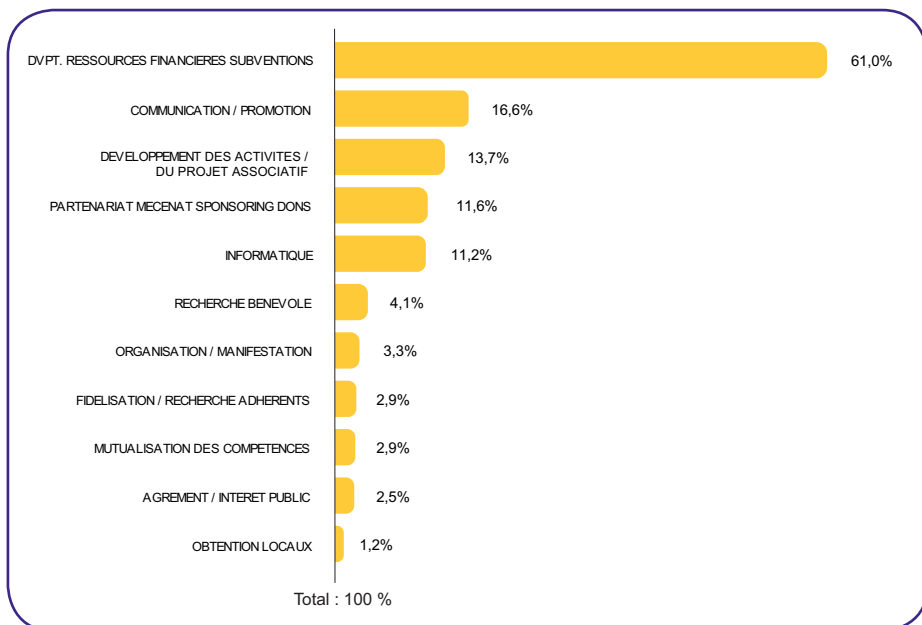
*Les besoins exprimés dans le domaine du juridique :*



Les associations sportives ont plus besoin d'accompagnement au niveau législatif que les autres secteurs d'activité.

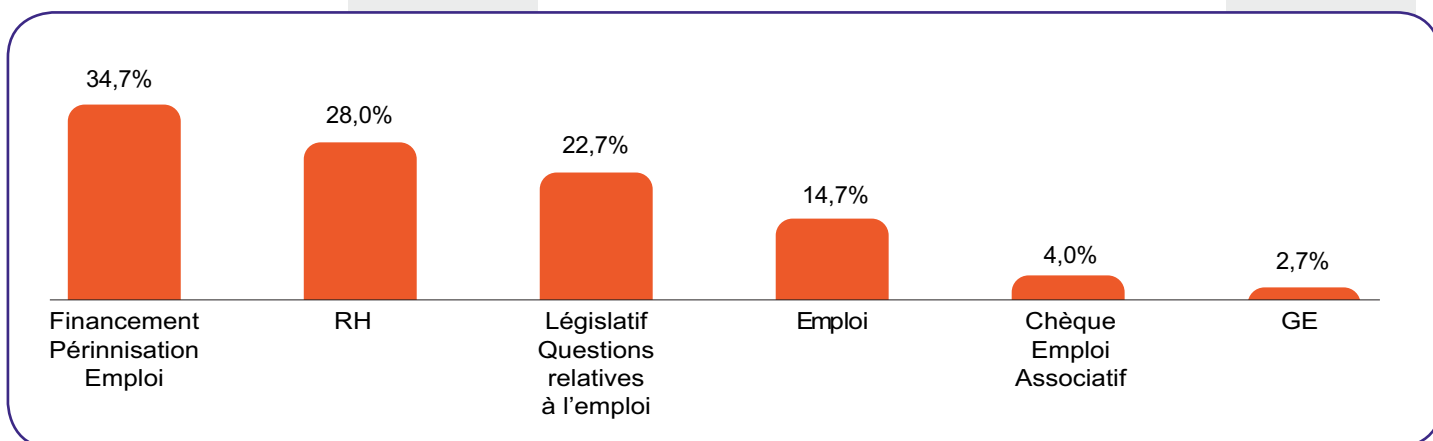


## Les besoins exprimés dans le domaine du développement :



Si le développement des ressources financières est un thème vivement souhaité notamment par le secteur sportif, la thématique de la communication/promotion est très peu sollicitée pour ce même secteur ainsi que pour le secteur du social. A l'inverse, ce thème est significativement demandé par les associations du **milieu culturel/loisirs** qui sont également désireuses d'être conseillées dans les démarches à suivre pour l'obtention de **locaux**. La **mutualisation des compétences** a été très largement réclamée par le **secteur social**.

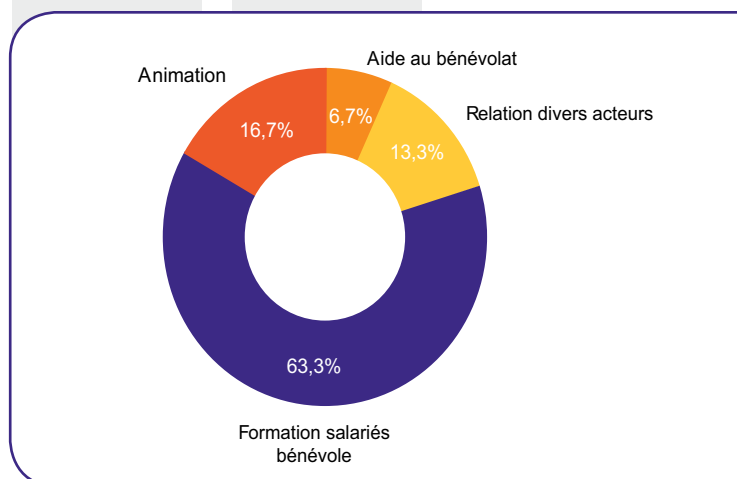
## Les besoins exprimés dans le domaine de l'emploi :



**Le financement et la pérennisation de l'emploi** sont des problématiques qui touchent davantage les associations du secteur sportif. Les structures du secteur social sont manifestement intéressées par des conseils et/ou accompagnements sur les questions en lien avec **les ressources humaines** (gestion des salariés, recrutement, feuilles de paie, etc.). Les questions relatives au **cadre juridique du travail** sont notamment sollicitées par les associations qui œuvrent dans le domaine du développement local et économique.

## Les besoins exprimés en lien avec le bénévolat :

La formation des bénévoles et/ou des salariés est un besoin qui a été fortement exprimé par 63 % des associations.



*Etude réalisée par :*

- Aurélie BENOIT, Chargée d'études - APSALC 21
- Alain GRAILLOT, Conseiller d'Animation Sportive - Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Bourgogne
- Sophie LEFEBVRE, Assistante administrative - APSALC 21

*Applications et appuis techniques :* Modalisa Kynos

*Conception graphique et mise en page :* Morgane Maudet, Graphiste - [www.hiolen.fr](http://www.hiolen.fr)

*Impression :* ICO imprimerie (imprim'vert)



**DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHESION SOCIALE**

10 boulevard Carnot  
BP 13430 – 21034 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 68 39 00  
drjscs21@drjscs.gouv.fr

**DDCS 21**

Cité Dampierre  
6 rue Chancelier de l'Hospital – CS 15381  
21053 DIJON Cedex

Tél. 03.80.68.30.00  
ddcs@cote-dor.gouv.fr

**DDCSPP 58**

1 rue du ravelin – BP 54  
58020 NEVERS Cedex

Tél. 03.58.07.20.30  
ddcspp@nievre.gouv.fr

**DDCS 71**

173, boulevard Henri Dunant - CS 12025  
71020 MACON Cedex 9

Tél. 03.85.21.99.00  
ddcs@saone-et-loire.gouv.fr

**DDCSPP 89**

3 rue Jehan Pinard – BP 19  
89010 AUXERRE Cedex

Tél. 03.86.72.69.00  
ddcspp@yonne.gouv.fr

Cette étude a été financée par le Ministère des Sports et réalisée par la DRJSCS de Bourgogne en partenariat avec APSALC 21.

La synthèse ainsi que le rapport complet de l'étude « Connaissance de la Vie Associative en Bourgogne » sont téléchargeables sur le site [www.apsalc21.org/Observatoire-etudes](http://www.apsalc21.org/Observatoire-etudes)

